

Le "SUN" a réalisé par ses Prêts et Placements depuis trois ans un intérêt d'une moyenne de sept pour cent (7 %) étant le taux le plus élevé acquis par les Compagnies d'Assurance sur la Vie faisant affaires au Canada.

ROBERTSON MACAULAY, Ecr.

Président et Directeur-Gérant.

13 juillet 1890

HOTEL ST-LOUIS

(CI-DEVANT OCCUPÉ PAR M. JOSEPH RIENDEAU)

64 RUE ST-GABRIEL 64

MONTREAL

Cet hôtel vient d'être ouvert par MM. JOHN JOHNSON & CIE, déjà si avantageusement connus. M. J. Johnson a fait précédemment sa marque à Ottawa, où il a tenu un hôtel qui figurait au premier rang parmi les établissements de ce genre.

La table est des mieux servies. Primeurs de toutes les saisons.

Chambres spacieuses, magnifiquement meublées à neuf, et dans lesquelles les voyageurs et les touristes jouissent de tout le confort désirable.

Le personnel est au grand complet et se distingue par une attention et une politesse tout à fait remarquables.

Vins,
Liqueurs,
Cigares,
Etc., Etc., Etc.,
Tous de premier choix

PLACE DES PLUS CENTRALES

J. JOHNSON & CIE,

64, Rue Saint-Gabriel, Montréal.

6 sept.—1 a.

CIGARE C. M. B. A.

Ce cigare a fait les délices des délégués de la convention du Grand Conseil de la C. M. B. A., tenue à Montréal, en septembre dernier. Les membres de la succursale 29, d'Ottawa, ont su l'apprécier lorsque M. le chevalier Campeau, délégué suprême, leur en a présenté des spécimens.

Bien que manufacturé au Canada, ce cigare ne contient que du PUR TABAC DE LA HAVANE. De tous les cigares à 5 cts, le cigare C. M. B. A. est assurément le meilleur.

Membres de la C. M. B. A., ce cigare vous est présenté par l'un des vôtres, par un frère; veuillez donc lui faire un accueil FRATERNEL.

FRÈRES, veuillez bien choisir dans votre localité une maison de commerce recommandable qui se charge de la vente du cigare C. M. B. A., et faire connaître le nom de cette maison à la succursale No. 101, Trois-Rivières, ainsi qu'à moi-même.

EDOUARD MAILHOT

Membre de la succursale No. 101.

33 déc., 6 m.

peut être utile à mes enfants ne saurait m'être indifférent." Soyez certain que cette famille mauricienne que vous avez fait vôtre, répond à votre sollicitude et votre dévouement par une respectueuse confiance et une filiale affection. (*Applaudissements.*)

Messieurs,

Tout en voyant dans la présence de notre vénéré Pasteur l'aimant puissant qui vous a attirés ici, j'ai aussi à vous témoigner ma gratitude pour vous être rendus si nombreux à mon appel. Le sujet que je vous demande la permission de traiter devant vous n'est pas de ceux qui passionnent, et il ne se prête guère aux développements oratoires. Vous avez donc été guidés par une pensée sérieuse en venant prendre part à cet entretien : Il n'a d'autre prétention que de résumer l'expérience acquise dans d'autres pays, et les opinions exprimées par les esprits les plus judicieux, à l'égard d'un système qui prend chaque jour de nouveaux développements et dont l'introduction dans l'économie sociale de notre pays est appelée, j'en suis persuadé, à rendre de sérieux services.

Qu'est-ce que les coopérations ? Si le mot, messieurs, est nouveau, la chose est ancienne. Les sociétés primitives, où le travail est distribué en raison des aptitudes, et où les fruits sont répartis en proportion des besoins, sont, par essence, des sociétés coopératives. En raison du caractère de déchéance de l'humanité, l'injustice et l'oppression n'en sauraient être absolument bannies, mais elles sont limitées et adoucies par l'esprit patriarcal et la simplicité des mœurs.

Lorsque la formation de grandes agglomérations amène un état social compliqué, le travail se subdivise et prend un caractère plus personnel, le capital qui n'est que du travail accumulé, assume un rôle distinct. Les hommes ont plus que jamais besoin les uns des autres, mais n'étant plus retenus dans un cadre étroit, et n'obéissant pas encore à la loi de charité, ils cherchent à dominer les uns sur les autres, et les plus forts, soit par les armes, soit par l'intelligence et la civilisation, soit par la richesse, exploitent les plus faibles. Voilà pourquoi l'histoire n'est qu'une longue suite de guerres, de luttes, de conquêtes, d'asservissements et de révoltes.

L'idée coopérative, l'idée que tous doivent être pour chacun, et chacun pour tous, est-elle donc destinée à disparaître par suite du développement même de la société et des progrès de la civilisation.

Il en serait ainsi si le germe d'une humanité nouvelle n'avait été déposé par l'amour divin dans la crèche de Bethléem. Dès qu'a brillé sur le monde l'aurore du Christianisme ce que la nature avait été impuissante à réaliser, la grâce l'a accompli chaque jour. Qui sont ces communautés de femmes et d'hommes qui depuis dix-neuf siècles, mettent en commun l'abnégation et le sacrifice pour le bien de tous, sinon la coopération sous sa forme la plus sublimée ? C'est aussi

se concerter en vue de leurs intérêts communs. C'est qu'il est de l'essence de la Révolution d'exercer une action dissolvante sur toute unité sociale : l'effroyable despotisme qu'elle rêve de substituer au Règne de Dieu ne pourrait en effet s'asseoir que sur la poussière d'une foule sans cohésion et sans âme ! (*Applaudissements.*)

Heureusement, les meilleurs instincts de notre nature résistant à cette funeste entreprise, et l'infatigable charité de l'Eglise travaillant à reconstruire, pierre à pierre, la cité chrétienne. Contre quels obstacles, quelles difficultés elle a à lutter pour cela, chaque page de l'histoire contemporaine vous le dit éloquentement. Bornons-nous à rappeler ce qui se passe en Europe dans le monde du travail.

Après la Révolution, les ouvriers et les artisans n'ont pas tardé à comprendre que la prospérité qui devait résulter pour eux de la rupture du lien corporatif n'était qu'un vain mirage, que leur isolement n'avait engendré que le paupérisme. Mais, hélas ! ils n'ont pas été du premier élan du côté où se trouvait le remède ! Malheureux, aigris, irrités, ils n'ont pas tardé à rendre la société responsable de leurs souffrances, à prendre en haine le capital et les patrons. Des rieurs et des ambitieux ont exploité ces dispositions et c'est ainsi qu'ont pris naissance et que se sont développés les grèves, les sociétés secrètes, l'Internationale, le Socialisme. Ce n'est qu'après de nouvelles déceptions, de nouvelles amertumes qu'une portion, minime encore, des classes laborieuses s'est décidée à prêter l'oreille aux appels réitérés de l'Eglise. Des confréries se sont d'abord formées, puis des associations, de vraies corporations de métiers, mais ouvertes et non exclusives, des sociétés de secours mutuels, des sociétés ayant pour but l'amélioration de toutes les conditions de l'existence. Voilà donc l'idée coopérative dont vous venez de suivre les phases dans l'histoire, et que l'on pouvait croire définitivement détruite, plus vivante et plus forte que jamais !

Avant d'étudier en détail cette période moderne, la plus intéressante pour nous, il nous est, je pense, permis de formuler dès maintenant cette conclusion, que si l'idée coopérative naît de l'instinct social, elle trouve un ennemi redoutable dans une tendance souvent plus prédominante, et que par l'esprit chrétien seul, elle peut renaître, grandir et triompher.

* *

Le nouveau mouvement coopératif, dont nous ne voyons guère que les commencements, car il ne remonte qu'à un petit nombre d'années, a pris principalement les directions suivantes : Il a constitué les Sociétés de consommation et les Sociétés de Crédit mutuel ou Banques populaires.

Les Sociétés de consommation sont probablement les plus anciennes ; ce sont celles aussi qui, maintenues dans de sages limites, ont le plus généralement prospéré. La pre-

Maintenant, est-il bien certain que le commerce ait souffert, autant qu'on le dit, de cette innovation ? Je ne le crois pas, car il y a aujourd'hui plus de magasins, et de bien plus vastes, que ceux qui existaient lors de la fondation de la Société Coopérative, et les faillites, fréquentes autrefois, sont maintenant inconnues. Cela s'explique. Les commerçants sont forcés, il est vrai, de se contenter d'un bénéfice plus faible, mais ils ont dû restreindre le crédit et ils peuvent, en risquant un capital moindre, faire peu d'affaires. On n'arrivera plus à la fortune dans le commerce, sans doute, mais on ne s'y ruinera pas, et c'est quelque chose.

La création d'autres Sociétés de consommation, notamment parmi les classes laborieuses, offrirait-elle ici des avantages ? Le commerce de détail étant entre les mains d'asiatiques qui se contentent d'un gain minime, le besoin de telles fondations ne se fait peut-être pas vivement sentir. Je vous suggérerai néanmoins, les considérations suivantes : En achetant en gros, on ne court pas le risque d'être trompé sur le poids ni sur la qualité de la marchandise, et on évite les trifurcations, les falsifications qui, vous le savez bien, se pratiquent trop souvent à l'ombre de l'arrière-boutique. Puis il est bon que la mère de famille s'approvisionne chaque semaine ou chaque mois, au lieu d'avoir recours au détail journalier et, comme cela se fait trop communément, d'envoyer à toute heure l'un ou l'autre de ses enfants à la boutique, au grand détriment de la bonne éducation de ceux-ci. Je crois enfin qu'en cessant de fréquenter ces magasins de détail, la population ouvrière éviterait bien des dépenses inutiles, ce qui lui permettrait d'augmenter son bien-être en ce qui concerne la nourriture, l'habillement et le logement.

Si ces considérations vous paraissent suffisantes, messieurs, chers confrères de l'Union Ouvrière, vous pourrez à votre tour fonder des sociétés coopératives de consommation. En ce cas, je vous recommanderai d'adopter les règles suivantes : 1o Acheter en gros, au fur et à mesure des besoins, sans chercher à spéculer. 2o Se limiter aux matières peu altérables et d'un emploi courant. 3o Vendre strictement au comptant.

Les Sociétés de production n'ont pas aussi généralement réussi que les sociétés de consommation. Même aidées par les libéralités des particuliers ou de l'Etat, elles ont souvent échoué. Cela s'explique aisément, si on songe que c'est une chose beaucoup plus compliquée de produire que de consommer. "C'est qu'en effet produire," dit M. Gruner, dans une communication faite récemment à la Société d'Economie Sociale, c'est tout à la fois chercher des clients, comprendre et réaliser leurs désirs et leurs goûts, acheter des matières brutes, organiser l'outillage de l'atelier de façon à travailler aussi économiquement, et aussi bien que possible ; c'est trouver le crédit pour les achats, et savoir éviter les avances risquées ; et combien peu de simples ouvriers qui sortent d'un atelier, possèdent cet ensemble de